

« Livret de compétences expérimental »

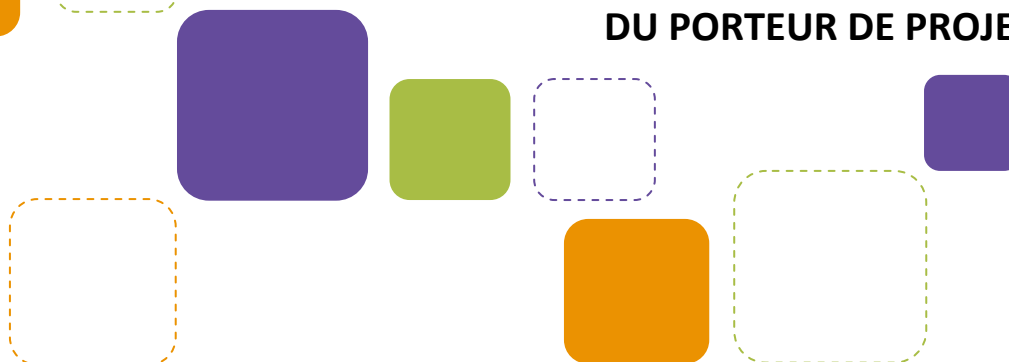


« Collège Corisande d'Andoins 0640005h

Arthez de Béarn (Académie de Bordeaux) »



**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'expérimentation du « livret de compétences » prévu par l'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie et dont l'appel à projets a lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE Numéro du projet APLC_84
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Livret de Compétences Expérimental
Objectifs initiaux : Valoriser les démarches personnelles d'acquisition de compétences dans le cadre du Parcours de découverte des métiers et des professions (PDMF). Les compétences utiles à l'orientation sont acquises dans le cadre des cours mais également dans des contextes extrascolaires (activités socioéducatives, familiales etc.).
Public(s) cible(s) : Une mise en oeuvre progressive du dispositif a été réalisée en 4 ^e , en 3 ^e puis en 5 ^e .
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Le LCE/POF s'appuie sur le webclasseur ONISEP, destiné à fournir un ENT aux élèves et aux membres de l'équipe éducative constituant un support d'information, de communication et d'archivage des données collectées par l'élève au cours de son cursus au collège. Des « partenaires » ont la possibilité d'apporter un témoignage sur les compétences acquises par les élèves dans le cadre de leurs activités, socioéducatives plus particulièrement.
Territoire(s) d'expérimentation : Secteur scolaire (essentiellement rural) de notre collège.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Indiquer clairement quels sont les apports du dispositif expérimenté : <ul style="list-style-type: none">• Valorisation, lors des échéances de fin d'année, des compétences recensées.• Meilleure capacité des élèves à s'autoévaluer.• Meilleure prise en compte des compétences extrascolaires.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Associations socioéducatives locales (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : 5 associations socioéducatives locales
Partenaires financiers (avec montants): Néant
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initialement prévue : année scolaire 2010-2011 et 2011-2012 (2) Durée effective : CONFORME
LE PORTEUR DU PROJET
Nom et type d'établissement : Collège Corisande d'Andoins 0640005h Ville et académie : ARTHEZ-DE-BEARN, Académie de Bordeaux
Evaluation nationale réalisée par la DEPP



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes)

Introduction

Notre établissement, qui expérimentait le « Passeport Orientation Formation » (webclasseur ONISEP) depuis la rentrée 2009, s'est porté tout naturellement candidat pour l'expérimentation du « Livret de compétence expérimental » (dans le cadre de l'appel à projet du Haut Commissariat à la Jeunesse, en lien avec les autorités académiques) car la logique d'ensemble du dispositif était la même.

Les élèves étaient accoutumés à utiliser l'ENT ARGOS 64 et ses modules. La perspective d'intégrer ce livret dans l'environnement numérique de travail de notre établissement intéressait la communauté éducative. Nous cherchions à intégrer le plus possible le POF à cet environnement couramment utilisé dans le cadre des cours.

Participer à l'expérimentation nous permettait d'apporter notre réflexion et notre expérience propre pour un dispositif susceptible d'être généralisé.

L'expérimentation a été dans un premier temps spécifiquement mise en œuvre avec deux divisions de 4^e puis a été étendue l'année suivante aux 3^e et 5^e.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Valoriser les démarches personnelles d'acquisition de compétences dans le cadre du Parcours de découverte des métiers et des professions (PDMF). Les compétences utiles à l'orientation sont acquises dans le cadre des cours mais également dans des contextes extrascolaires (activités socioéducatives, familiales etc.).

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le PDMF de notre établissement prévoit un parcours progressif de construction du projet d'orientation scolaire des élèves.

Il est conçu pour enrichir progressivement les représentations des élèves et de leurs parents quant à l'orientation scolaire et professionnelle, en prenant en compte les capacités de compréhension des enfants.

En 6^e

1. Amener chaque élève à commencer à réfléchir à ce qu'il voudrait faire comme études après le collège.
2. Evocation par les adultes de métiers existants
3. Présentation de quelques personnes ressources pour réfléchir à ces questions.
4. Première initiation à la recherche documentaire et aux outils informatiques.

5. Premières informations apportées aux élèves et aux familles en ce qui concerne les possibilités d'orientation.

En 5^e

1. Amener chaque élève à poursuivre sa réflexion sur ce qu'il voudrait faire comme études après le collège. L'initier à l'utilisation du Livret de Compétences Expérimental (LCE/POF), qui lui permet de garder la trace de ses réflexions et recherches. Il lui permet également de recevoir des attestations de compétences de la part des associations partenaires qu'il fréquente (club culturel, sportif...).
2. Les adultes de l'établissement continuent à lui présenter des métiers, en lien avec leur enseignement.
3. De nouvelles personnes ressources lui sont présentées, ainsi que de nouveaux outils documentaires.
4. Poursuite des informations apportées aux élèves et aux familles en ce qui concerne les possibilités d'orientation.

En 4^e

1. Amener chaque élève à poursuivre sa réflexion sur ce qu'il voudrait faire comme études après le collège. L'inciter à utiliser le Livret de Compétences Expérimental (LCE/POF), qui lui permet de garder la trace de ses réflexions et recherches et qui lui permet également de recevoir des attestations de compétences de la part des associations partenaires qu'il fréquente (club culturel, sportif...). Mise en perspective avec les performances scolaires.
2. Participation de tous les élèves à un IDD consacré à l'orientation, afin qu'ils approfondissent leur réflexion, et n'hésitent pas à s'orienter « toutes directions », quel que soit leur genre.
3. De nouvelles personnes ressources lui sont présentées, ainsi que de nouveaux outils documentaires.
4. Les adultes de l'établissement continuent à lui présenter des métiers, en lien avec leur enseignement.
5. Poursuite des informations apportées aux élèves et aux familles en ce qui concerne les possibilités d'orientation.
6. Possibilité de mini stages en entreprise ou en établissement de formation (lycées, CFA).
7. Possibilité de rencontrer des professionnels lors de conférences au collège.
8. Participation de tous les élèves à certains carrefours et salons des métiers.
9. Possibilité pour les élèves et leurs parents de participer aux portes-ouvertes organisées par les structures de formation (lycées, CFA).
10. Possibilité pour les élèves et leurs parents de participer aux soirées d'information organisées par les proviseurs des lycées du secteur.
11. Présentation aux élèves qui le souhaitent des possibilités de poursuite d'études par la voie de l'apprentissage.
12. Accompagnement personnalisé des élèves en risque de « décrochage scolaire ».
13. Elaboration des dossiers de candidature pour une poursuite d'études différente de ceux qui ne souhaitent pas poursuivre en 3e ordinaire, en valorisant les compétences, démarches et éléments de réflexion recensés.

En 3^e

1. Amener chaque élève à finaliser sa réflexion sur ce qu'il voudrait faire comme études après le collège. L'inciter à utiliser le Livret de Compétences Expérimental (LCE/POF), qui lui permet de garder la trace de ses réflexions et recherches et qui lui permet également de recevoir des attestations de compétences de la part des associations partenaires qu'il fréquente (club culturel, sportif...). Mise en perspective avec les performances scolaires.
2. Les adultes de l'établissement continuent à lui présenter des métiers, en lien avec leur enseignement.
3. Poursuite des informations apportées aux élèves et aux familles en ce qui concerne les possibilités d'orientation.
4. Stage d'une semaine en entreprise, obligatoire pour tous les élèves.
5. Possibilité de mini stages en entreprise ou en établissement de formation (lycées, CFA).

6. Possibilité de rencontrer des professionnels lors de conférences au collège.
7. Participation de tous les élèves à certains carrefours et salons des métiers.
8. Possibilité pour les élèves et leurs parents de participer aux portes-ouvertes organisées par les structures de formation (lycées, CFA).
9. Possibilité pour les élèves et leurs parents de participer aux soirées d'information organisées par les proviseurs des lycées du secteur.
10. Présentation aux élèves qui le souhaitent des possibilités de poursuite d'études par la voie de l'apprentissage.
11. Accompagnement personnalisé des élèves en risque de « décrochage scolaire ».
12. Elaboration des dossiers de candidature pour la poursuite d'études en valorisant les compétences, démarches et éléments de réflexion recensés.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

A la fin de l'expérimentation le nombre d'élèves concernés est le suivant :

- 5^e : 69 élèves
- 4^e : 47 élèves
- 3^e : 46 élèves

A la rentrée prochaine l'effectif de notre établissement passe de 225 à 250. Le nombre d'élèves concernés par le PDMF va s'accroître d'autant.

Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1

		<u>Restitution du porteur de projet</u>			
		Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation			
		Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention			
Identifiant du projet	APLC_84	Nom de votre établissement			Collège Corisande d'Andoins ARTHEZ-DE-BEARN
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2010-2011	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation *
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	162	55	162		162
Adultes	11	11	11		11
Nombre total de bénéficiaires	172				
* Années scolaires 2010-2011 et 2011-2012					

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires effectivement concernés pendant toute la durée de l'expérimentation *
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
ans		
Moins de 6 ans	0	0
6-10 ans	0	0
10-16 ans	162	162
16-18 ans	0	0
18-25 ans	0	0
Autres : (préciser)	0	0
Autres : (préciser)	0	0
Situation		
Elèves en pré-élémentaire	0	0
Elèves en élémentaire	0	0
Collégiens	162	162
LEGT Lycéens en	0	0
Lycéens en lycée professionnel	0	0
Jeunes apprentis en CFA	0	0
Étudiants du supérieur	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Actifs occupés	0	0
Autres : (préciser)	0	0
Autres : (préciser)	0	0
Niveau de formation		
Infra V	162	162
Niveau V	0	0
Niveau IV	0	0
Niveau III	0	0
Niveau III	0	0
Niveau I	0	0
Sexe		
Filles	90	90
Garçons	72	72
2. Adultes		
Qualité		
Parents	0	0
Enseignants	9	9
Conseillers d'orientation-psychologues	1	1

Conseillers principaux d'éducation	1	1
Conseillers d'insertion professionnelle	0	0
Animateurs	0	0
Éducateurs spécialisés	0	0
Autres : (préciser)	0	0
Autres : (préciser)	0	0

	Prévision initiale	Réalisation
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de ce projet est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non	Non

Remarques
<i>Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.</i>

2.2. Analyse qualitative

Les professeurs principaux de 4^e (2 divisions initiales) étaient volontaires pour l'expérimentation. Elle a été présentée à des élèves assez passifs, qui ont eu du mal (à l'origine) à intégrer la logique d' « évaluation par compétences » ; ce qui était également le cas des parents et de la plupart des autres membres de l'équipe éducative.

Il a fallu du temps pour que la réflexion pédagogique autour du livret de compétences (et du socle commun) passe dans les pratiques usuelles, comme c'est désormais le cas.

De très nombreuses difficultés informatiques (réseau, ENT, Webclasseur) ainsi que de nécessaires évolutions (convivialité, conservation des données...) ont démobilisé la première génération des « bénéficiaires » (cette année en 3^e). C'est la raison pour laquelle nous avons repris la démarche « à

la base » en 5^e et 4^e. Les élèves adhèrent davantage à la démarche. Plusieurs membres de l'équipe éducatives sont encore réticents face à un rapport investissement temps / efficacité, qui n'a pas encore su convaincre.

Par contre, la mise en valeur de compétences non strictement scolaires pour certains élèves, au moment des échéances d'orientation (4^e, 3^e) dans le cadre de la procédure AFFELNET est un concept qui commence à séduire ; en particulier quand cela concerne des élèves qui ne parviennent pas mettre en évidence ces talents en classe.

3. Bénéficiaires indirects

Quelques partenaires extérieurs à l'établissement ont été intéressés par la démarche. Nous n'avons malheureusement pas encore réussi à susciter une dynamique durable avec eux.

Nous valorisons par contre davantage les talents mis en œuvre par les élèves dans le cadre des activités socioéducatives au sein du collège (clubs) et lors des stages en entreprise et des oraux (soutenance du rapport de stage, oraux d'histoire des arts...).

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Préparation de l'action

Il était prévu :

- *Les professeurs principaux piloteront la mise en œuvre. Avec le chef d'établissement, les autres professeurs et le conseil pédagogique, ils constitueront le comité de pilotage de l'expérimentation (chargé de favoriser les conditions de mise en œuvre).*

Cet aspect a été respecté et la démarche de prise en compte des compétences LCE/POF systématique lors des réunions de « veille éducative » quand l'élève ne parvenait pas à se valoriser suffisamment en classe. Par contre, les enseignants qui n'étaient pas impliqués à l'origine du projet (non concernés ou pas en poste dans l'établissement auparavant) n'ont pas tous compris le sens de la démarche, malgré les explications et les consignes données. L'investissement a donc été très variable et la collecte des informations individuelles inégale d'une classe à l'autre.

- *Le chef d'établissement, les délégués des parents, le directeur du CIO et (dans la mesure du possible des représentants d'associations partenaires) constitueront le comité de suivi (chargé de suivre l'évolution de l'expérimentation et d'en préparer le compte-rendu au CA).*

Ce comité de suivi n'a jamais fonctionné tel qu'il était prévu à l'origine et n'a pratiquement pas été réuni car le nombreux dysfonctionnement ont retardé la mise en œuvre chaque année et par manque de disponibilité des acteurs par la suite. Des points d'information et d'échange ont été réalisés ponctuellement en Conseil pédagogique, commission permanente et CA.

Les acteurs du projet

Il était prévu :

- *« Les enseignants sont tous impliqués à travers l'évaluation des compétences et connaissances du socle commun et par leur évocation des métiers liés aux parties du programme qu'ils traitent en cours (cf. le projet d'établissement, volet « Education à l'orientation »). Ils contribuent à la définition des rubriques du passeport Orientation Formation (POF). Ils apportent des informations sur les compétences déployées dans des activités socioéducatives et extrascolaires. Les professeurs principaux coordonnent la mise en œuvre de l'expérimentation ».*

Cet aspect a été mis en œuvre, avec les limites évoquées ci-dessus.

- *Les personnels d'éducation contribuent à la définition des rubriques du POF et à l'évaluation du livret personnel de compétences. Ils apportent des informations sur les compétences déployées dans des activités socioéducatives, extrascolaires et stages. Le CPE est membre du conseil pédagogique.*

Le CPE s'est impliqué dans la mise en œuvre et l'évaluation nationale de l'expérimentation.

- *Le conseil pédagogique est membre du comité de pilotage.*
Voir plus haut.
- *Les élèves sollicitent la validation des compétences du socle commun (ARGOS) et sont responsables de la mise à jour du POF. Ils seront interrogés sur les associations et autres structures auxquelles ils participent afin d'identifier ces partenaires.*
Les élèves ont bien été interrogés cette année sur les activités qu'ils mènent en dehors des cours mais le caractère systématique de cette étape réalisée dès la rentrée a rendu l'opération très lourde à gérer et à exploiter à un moment où de nombreuses autres tâches accaparent les équipes éducatives. Certains élèves ont refusé de communiquer ces informations. Ils n'ont par ailleurs pas acquis le réflexe de solliciter les validations, même si nous progressons d'une manière générale dans le cadre de la validation des compétences du socle.
- *Les parents seront incités à suivre et accompagner la production de leur enfant. Leurs représentants seront associés à la mise en œuvre du projet et à son évaluation (comité de suivi, CA).*
La démarche a été expliquée en début d'année aux parents des élèves concernés mais ils ont eu beaucoup de mal à entrer dans la logique de l'évaluation par compétences ; l'habitude de l'évaluation chiffrée entrant en concurrence avec ce concept, de nombreux parents se sont dit « perdus ». Concernant le CA : voir plus haut.
- *Le chef d'établissement coordonne le comité de pilotage et le comité de suivi. Il facilite les conditions organisationnelles et matérielles du projet. Il rend compte au CA.*
C'est ce qu'il a tenté de faire tout au long de l'expérimentation, en lien avec les services du SAIO du Rectorat de Bordeaux et la DRONISEP. Concernant le comité de pilotage et le comité de suivi : voir plus haut.
- *Les personnels d'orientation apportent les informations individuelles et collectives pertinentes aux élèves et leur famille. Le COP est associé aux travaux du conseil pédagogique. Le directeur du CIO est membre du comité de suivi.*
Ces personnels ont été insuffisamment associés spécifiquement sur cette expérimentation, mais collaborent d'une manière générale de façon efficace avec l'équipe éducative dans le cadre du PDMF et concernant l'accompagnement individuel des élèves.

B. Actions mises en œuvre

Les temps, identifiés a priori, consacrés à la construction du livret

Il était prévu :

- *Une présentation d'ensemble de l'outil aura lieu dans le cadre du cours de technologie, dès que possible en début d'année. En 6^e, cette présentation interviendra plus tardivement, le temps que les élèves soient initiés à l'utilisation d'un espace numérique de travail.*
Nous avons revu notre stratégie d'initiation dans le cadre de la refonte du projet d'établissement et du PDMF : l'initiation se fait bien dans ces conditions mais à partir du niveau 5^e, car les élèves plus jeunes ne maîtrisent pas encore suffisamment la logique des ENT (et donc du webclasser ONISEP).
- *Les professeurs principaux (ou un autre adulte, par délégation) organiseront dès que possible une première actualisation du contenu du POF, lors des heures de vie de classe. Les élèves seront encouragés à mettre à jour les données tout au long de l'année.*
L'investissement des professeurs principaux a été inégal.
- *En 4^e, tous les élèves du collège bénéficient obligatoirement d'un itinéraire de découverte consacré à l'orientation. Ce dispositif trouvera un débouché tout naturel dans la mise à jour du POF. Les productions des élèves pourront y figurer.*
Cette action a été réalisée, même si toutes les productions n'ont pas été stockées sur le webclasser par manque d'habileté des adultes impliqués dans sa manipulation essentiellement.
- *Tous les professeurs dresseront avec les élèves en cours d'année une liste des métiers ou de parcours de formation se rapportant à leur discipline d'enseignement et liés aux programmes (Cf. Projet d'établissement/ Volet Education à l'orientation).*
Cette action a été négligée lors de la phase initiale de l'expérimentation mais réaffirmée dans le nouveau projet d'établissement.

- *La COP assure des actions collectives d'information sur les formations et les métiers. Les élèves seront incités à intégrer les documents et informations reçues dans le POF. Cette dimension a été mise en œuvre dans sa première phase. Je ne sais pas si les élèves ont stocké ces informations sur le webclasseur.*
- *Certains élèves de 3^e suivent l'option découverte professionnelle. Les informations recueillies dans ce cadre et les productions réalisées figureront dans le POF. Je ne sais pas si les élèves ont stocké ces informations sur le webclasseur.*
- *Les élèves auront accès à des ordinateurs connectés à Internet, le plus souvent possible, dans le cadre des actions d'accompagnement éducatif. Accompagnés par les adultes responsables, ils auront l'occasion de mettre à jour leur POF. La mise à disposition d'ordinateur est quotidienne (au CDI ou en salle informatique lors de la pause méridienne). Il ne semble pas que les élèves consultent régulièrement le webclasseur à ces occasions.*

Types d'activités qui concourent à la construction du livret (présentation, recherche documentaire, constitution de dossier, entretiens, etc.)

- Exposés et documents réalisés par l'élève et/ou des camarades (rapports de stages...).
- Bilans d'expérience (avec le professeur principal ou un autre adulte) concernant des activités scolaires et extrascolaires.
- Mises à jour spontanées par l'élève.

C. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Activités	Association	Lieu	Rôle dans l'expérimentation
Centre de Loisirs	"Loisirs et Cie"	Arthez-de-Béarn	A accepté d'être associée au projet et d'évaluer les jeunes du collège qu'elle connaît. Pas de réponse au courrier bilan de fin d'année. Non utilisation du module partenaire du webclasseur.
Equitation	Centre Equestre	Abidos	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Tennis	Tennis club Arthez de B	Arthez de Béarn	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Rugby	USBL	Arthez de Béarn Lagor	A accepté d'être associée au projet et d'évaluer les jeunes du collège qu'elle connaît. Pas de réponse au courrier bilan de fin d'année. Non utilisation du module partenaire du webclasseur.
Football	SCALA	Arthez de Béarn/Lacq	A accepté d'être associée au projet et d'évaluer les jeunes du collège qu'elle connaît. Pas de réponse au courrier bilan de fin d'année. Non utilisation du module partenaire du webclasseur.
Basket	B.C.A.	Arthez-de-Béarn	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).

	Ecole musique	Arthez-de-Béarn	A accepté d'être associée au projet et d'évaluer les jeunes du collège qu'elle connaît. Pas de réponse au courrier bilan de fin d'année. Non utilisation du module partenaire du webclassseur.
J.S.P.	Sapeurs Pompiers	Arthez-de-Béarn	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Tennis	T.C.Artix	Artix	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Equitation	La cabaline	Aubertin	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Théâtre	Cie des importu.	Bougarber	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Hand-Ball	Espoir Denguin	Denguin	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Football	ESVL	Geus d'Arzacq	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Ski	A.S.M.	Gourette	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Natation	Club Natation	Hagetmau	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Tennis	Tennis Club Hagetmau	Hagetmau	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Tennis	Tennis club de Lacq	Lacq	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Football	USCG	Lendresse	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Mairie Geus d'Arzacq	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Tennis	Tennis clb de Mazerolles	Mazerolles	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Volley ball	Les Genets de Mesplede	Mesplede	A accepté d'être associée au projet et d'évaluer les jeunes du collège qu'elle connaît. Pas de réponse au courrier bilan de fin d'année. Non utilisation du module partenaire du webclassseur.
Danse orientale	Morlanne Danse	Morlanne Geus	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Cyclisme	VC Nay	Nay	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).

Full-contact	Full contact	Orthez	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Hand-Ball	H.B. Clyb	Orthez	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Judo	Orthez Arts martiaux	Orthez	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Pelote	P.C.Orthez	Orthez	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Rugby	USO	Orthez	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Equitation	Centre Equestre	Serres Ste marie	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).
Centre de Loisirs	"Loisirs et Cie"	Arthez-de-Béarn	N'a pas souhaité participer à l'expérimentation (pas de réponse au courrier).

2. Partenaires financiers

Pas de partenaires financiers

D. Pilotage de l'expérimentation

Cf. la partie « Les acteurs du projet », en particulier la partie « comité de pilotage » et « comité de suivi ».

Le pilotage effectué par le Rectorat/SAIO et la DRONISEP (webclasseur) a été très utile pour permettre un échange de pratiques, une résolution au plus tôt des problèmes techniques et administratifs rencontrés, dans la mesure de la capacité à solutionner rapidement ces points au niveau académique. L'IIO des Pyrénées Atlantiques s'est également impliqué dans l'accompagnement du projet, au niveau local et lors des réunions de concertation académiques et a soutenu les efforts de notre collège. Le Directeur du CIO d'Orthez a également participé à des réunions dans l'établissement, en particulier à la rencontre initiale avec les partenaires qui ont accepté de s'impliquer dans l'expérimentation.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Appropriation de la démarche par les bénéficiaires et acteurs du dispositif

a. Par les élèves

L'expérimentation a été présentée à des élèves assez passifs, qui ont eu du mal (à l'origine) à intégrer la logique d' « évaluation par compétences ».

De très nombreuses difficultés informatiques (réseau, ENT, Webclasseur) ainsi que de nécessaires évolutions (convivialité, conservation des données...) ont démobilisé la première génération des « bénéficiaires » (ils sont cette année en 3^e). C'est la raison pour laquelle nous avons repris la démarche « à la base » en 5^e et 4^e. Les élèves adhèrent davantage à la démarche, sans doute aussi parce que la logique « socle commun » et « évaluation par compétences » a cheminé dans les esprits et entre dans les pratiques usuelles.

b. Par les équipes éducatives

Les professeurs principaux de 4^e (2 divisions initiales) étaient volontaires pour l'expérimentation. Ils découvraient progressivement la notion d'évaluation par compétences (comme le reste de la communauté scolaire).

Il a fallu du temps pour que la réflexion pédagogique autour du livret de compétences (et du socle commun) passe dans les pratiques usuelles, comme c'est désormais le cas.

De très nombreuses difficultés informatiques (réseau, ENT, Webclasseur) ainsi que de nécessaires évolutions (convivialité, conservation des données...) ont démobilisé la première génération des « bénéficiaires » (cette année en 3^e). Plusieurs membres de l'équipe éducatives sont encore réticents face à un rapport investissement temps / efficacité, qui n'a pas encore su convaincre.

Par contre, la mise en valeur de compétences non strictement scolaires pour certains élèves, au moment des échéances d'orientation (4^e, 3^e) dans le cadre de la procédure AFFELNET est un concept qui commence à séduire ; en particulier quand cela concerne des élèves qui ne parviennent pas à mettre en évidence ces talents en classe.

Les réticences initiales quant à la prise en compte d'avis de partenaires « extérieurs à la classe », très fortes dans un premier temps, ont pu progressivement être levées en :

- se centrant sur les élèves les plus en difficulté scolaire
- en valorisant dans un premier temps les « partenaires internes », c'est-à-dire les responsables d'activités socioéducatives proposées au sein du collège et animées par des enseignants et /ou des animateurs externes, connus et reconnus parce qu'ils interviennent au sein de l'établissement.

c. Par les partenaires

Les partenaires ont été très peu nombreux à accepter de coopérer avec notre collège, non par animosité à notre égard mais par crainte de ne pas savoir (compétences évaluatives sur les critères du socle commun) /pouvoir (investissement temps) répondre à nos attentes. Sans doute aurait-il fallu organiser des rencontres régulières communes pour faire le point mais nous n'avons jamais jugé que le dispositif fonctionnait suffisamment bien (difficultés techniques avec le webclasseur, réticences d'une partie de l'équipe éducative, de syndicats enseignants...) pour être en mesure de tirer un bénéfice suffisant de ces possibles rencontres. La durée (forcément trop courte) de l'expérimentation n'a pas permis de réaliser les projets initiaux.

d. Par les parents

L'association des parents d'élèves était assez favorable à l'expérimentation, bien qu'un peu dubitative sur ses modalités de mise en œuvre et quant aux risques de tentation de « contrôle social par l'Ecole » de la vie extrascolaire des élèves et des familles.

Au moment de ce bilan, ses représentants se disent « déçus » et frustrés qu'un tableau plus clair de la situation ne puisse être dressé. Ils se réjouissent que le soutien financier ait pu permettre de doter l'établissement de supports documentaires relatifs aux métiers et à l'orientation, de l'équiper d'ordinateurs portables et de logiciels d'aide à la décision (GPO...) et d'indemniser les membres de l'équipe éducative qui y ont consacré du temps.

Il s'interrogeait toutefois sur la pertinence de consacrer autant du temps des enseignants à ce projet, au détriment d'actions pédagogiques plus traditionnelles.

Les parents des élèves concernés n'ont jamais posé de questions sur le LCE/POF depuis qu'il leur a été présenté au début de chaque année.

2. Enseignements sur les actions menées dans le cadre de l'expérimentation

Cette expérimentation, intéressante dans son principe, est sans doute arrivée un peu tôt par rapport à l'évolution des mentalités et des pratiques des professeurs concernant la logique d'« évaluation par compétences ». Les élèves et les parents ont eu eux aussi à intégrer cette logique différente d'évaluation ; ce qui n'a pas été simple.

Le repère traditionnel est la note chiffrée. Sa coexistence avec l'évaluation par compétences a beaucoup perturbé les équipes et encore plus les élèves et les parents.

La logique d'évaluation de compétences du socle par des partenaires extérieurs a compliqué le message.

Le facteur « temps » est ici essentiel : il aurait fallu plus de temps pour stabiliser dans des « routines utiles » les évolutions récentes. L'équipe éducative a beaucoup progressé en ce sens. Les élèves commencent à le faire ; les parents encore insuffisamment. Les partenaires externes qui ont accepté de participer ont été peu ou pas sollicités par les élèves concernés et ils n'ont pas répondu aux courriers sollicitant leur avis. Ils n'ont pas non plus été très à l'aise avec le module « partenaire » du webclasseur.

Le bilan d'ensemble à ce jour est mitigé. Nous vivons une véritable « révolution culturelle » de l'Ecole du Socle. Les différents éléments de la politique éducative sont de plus en plus convergents ; ce qui est essentiel.

Le LCE/POF va probablement connaître dans un premier temps un certain succès dans le domaine du traitement de la difficulté scolaire avant de s'affirmer et de se généraliser en « portefeuille de compétences » utilisé par tous les élèves dans une logique autoévaluative dans les années à venir.

3. Enseignements sur les partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Il me paraît important que les associations socioéducatives potentiellement partenaires fassent l'objet, dans les années à venir d'une campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation du type de « Envie d'agir », initiée il y a quelques années. Cette campagne aura probablement un impact positif sur la communauté scolaire et sur la responsabilisation éducative des « partenaires ».

4. Enseignements sur les impacts sur la structure et son organisation

La convergence progressive des actions de ce type, dans une logique de rendre l'élève mieux acteur de son parcours d'orientation, est nécessaire. Le LCE/POF y contribue, amplifié par la valorisation croissante de l'implication de l'élève dans la réflexion sur son parcours dans le cadre de la procédure AFFELNET.

Il est nécessaire également que le support du POF (Webclasseur ONISEP ou autre) soit le plus cohérent possible d'un bout à l'autre de la scolarité du jeune. Il est également nécessaire de renforcer l'interfaçage du POF avec les ENT et téléservices en usage dans le secteur scolaire.

Conclusion

A ce jour, le LCE/POF ne me paraît pas suffisamment entré dans les usages des agents et usagers de l'Ecole . Je ne considère cependant pas que le LCE ne puisse pas être utile à l'avenir. Il me semble nécessaire que les aspects suivants soient améliorés :

- Ne pas rendre l'USAGE de l'outil obligatoire et systématique. Laisser la possibilité à chaque individu de l'utiliser ou pas ; de solliciter un "partenaire" ou pas ; de communiquer des informations aux enseignants ou pas.

- Fiabilité technique de l'outil - Meilleur interfaçage de l'outil avec l'environnement SCONET/SIECLE (en particulier avec LPC et SCONET/Notes) et avec l'équivalent dans l'enseignement post-bac. La création d'un identifiant personnel durable au-delà de la scolarité serait utile, en particulier pour la VAE et la recherche d'emploi (CV permanent adaptable). Ce compte personnel sécurisé ne devra bien entendu pas être obligatoire au delà de la majorité légale, afin d'éviter d'éventuelles dérives concernant la vie privée.

Un système de messagerie (de type ENT) serait utile, ainsi que la possibilité de s'abonner (et se désabonner) individuellement à un (ou des) groupe(e) (ex : groupe classe de l'année) afin de bénéficier d'informations spécifiques.

- Meilleure implication des partenaires (parents, enseignants, partenaires) sous forme d'une campagne nationale d'information par exemple.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

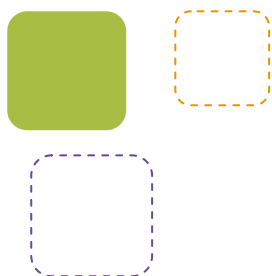
- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les outils**



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

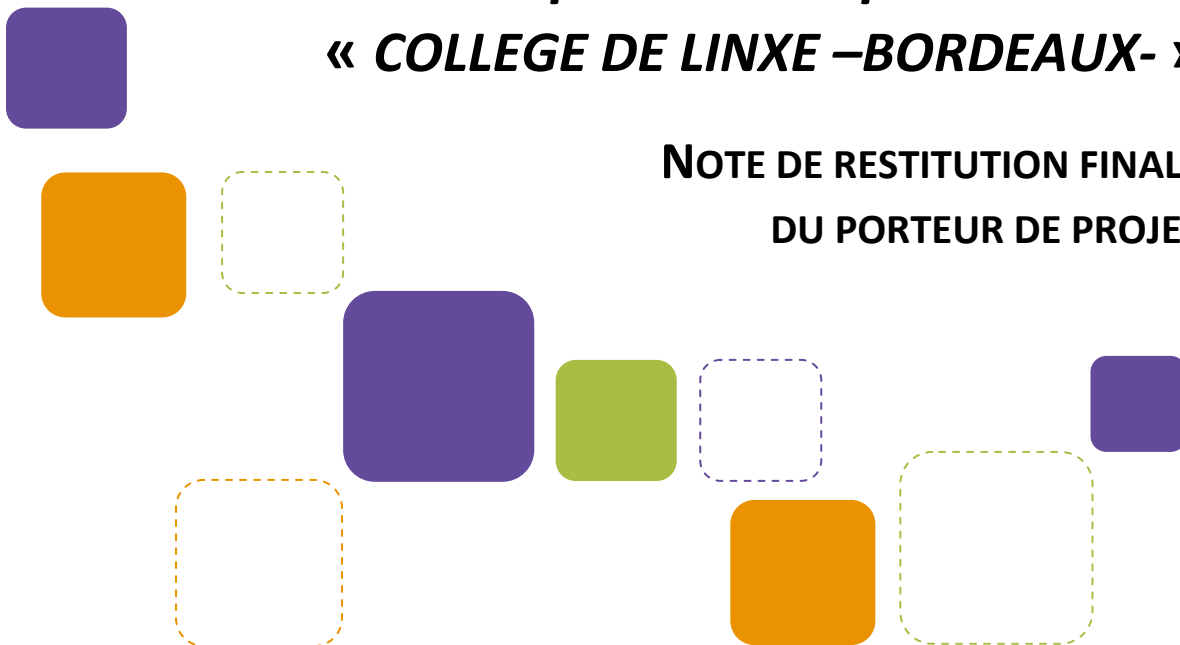
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



« *Livret de compétences expérimental* »

« *COLLEGE DE LINXE –BORDEAUX-* »

NOTE DE RESTITUTION FINALE DU PORTEUR DE PROJET



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'expérimentation du « livret de compétences » prévu par l'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie et dont l'appel à projets a été lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE APLC_82
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Livret de Compétences Expérimental
Objectifs initiaux : Mettre en place un livret de compétences expérimental pour les élèves, qui regroupe les acquis et compétences acquis dans le cadre scolaire et extrascolaire
Public(s) cible(s) : Tous les élèves des classes de 5° et 4° de 2010/2011, puis de 4° et 3° de 2011/2012
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Durant les deux années de l'expérimentation tous les élèves ont bénéficié d'un livret de compétences expérimental en ligne, qui leur a permis de regrouper leurs acquis scolaires et extrascolaires, ainsi que tout le travail effectué dans le cadre du PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations)
Territoire(s) d'expérimentation : Collège de Linxe et son secteur scolaire avec les communes de celui-ci : zone rurale de la côte atlantique, secteur géographique étendu sur 8 communes du littoral
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Indiquer clairement quels sont les apports du dispositif expérimenté : <ul style="list-style-type: none">• par rapport aux dispositifs de droit commun• Par rapport aux élèves : permet d'appréhender l'élève dans une plus grande globalité• par rapport à votre activité habituelle : crée un lien et un travail en partenariat avec des associations et structures locales
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : CIO de Dax, PIJ de la Communauté des Communes, Club Omnisport de Linxe, Club Omnisport de Castets, Maison pour tous de Vielle St Girons, AS du Collège (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : les mêmes
Partenaires financiers (avec montants): Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 10800€
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initialement prévue : année scolaire 2010-2011 et 2011-2012 (2) Durée effective : année scolaire 2010-2011 et 2011-2012, soient 20 mois scolaires
LE PORTEUR DU PROJET
Nom et type d'établissement : COLLEGE DEPARTEMENTAL Ville et académie : LINXE – Académie de BORDEAUX
Evaluation nationale réalisée par la DEPP

PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION



Sommaire

Introduction p5

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation p5

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

- 1. Public visé p5
- 2. Bénéficiaires directs p5
 - 2.1. Statistiques descriptives..... p6
 - 2.2. Analyse qualitative p7
- 3. Bénéficiaires indirects p8

II. Déroulement de l'expérimentation

- A. Préparation de l'action..... p8
- B. Actions mises en œuvre p9

C. Partenariats

- 1. Partenaires opérationnels p12
- 2. Partenaires financiers p13

D. Pilotage de l'expérimentation..... p13

III. Enseignements généraux de l'expérimentation p14

A. Appropriation de la démarche par les bénéficiaires et acteurs du dispositif

- a. Par les élèves p14
- b. Par les équipes éducatives p14
- c. Par les partenaires p15
- d. **Par les parents** **p15**

2. Enseignements sur les actions menées dans le cadre de l'expérimentation p15

3. Enseignements sur les partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance..... p15

4. Enseignements sur les impacts sur la structure et son organisationp p15

Conclusion p 16

Introduction

La participation du Collège de Linxe dans cette expérimentation a découlé d'une suite logique qui s'inscrivait dans le sens des actions du Projet d'Établissement.

Depuis quelques années, l'équipe pédagogique avait mis en place un programme d'éducation à l'orientation de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Un stage d'équipe avait eu lieu au Collège, et un ensemble d'actions, liées au programme, était mené.

Par la suite, la mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations depuis la rentrée de septembre 2009, s'est substitué à ce programme, en prenant la forme sur le cycle central 5^{ème}/4^{ème} d'un itinéraire de découverte (IDD), menée par plusieurs enseignants et par le professeur documentaliste.

A la pointe dans l'utilisation des outils informatiques et numériques, le collège de Linxe a alors demandé à titre pilote, l'expérimentation du WEBCLASSEUR, support en ligne de tout le travail effectué dans le cadre du PDMF.

Dans le même temps un travail de réflexion important a été mené par l'équipe pédagogique sur la mise en place du socle commun des connaissances et des compétences, et dès 2009 une validation des compétences du socle débutait au Collège, travail poursuivi en 2010 par un stage d'équipe animé par deux IA-IPR du Rectorat de Bordeaux.

C'est donc à la croisée de ces différentes actions, PDMF, utilisation du Webclasseur, travail sur les compétences, que le Collège de Linxe a fait la proposition de participer à l'expérimentation du Livret de Compétences.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Mettre en place un livret de compétences expérimental pour les élèves, qui regroupe les acquis et compétences obtenus dans le cadre scolaire et extrascolaire, tel est l'objectif poursuivi pour cette expérimentation.

Utiliser l'outil numérique national mis en place pour cette expérimentation comme support technique du projet.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Sur le projet initial nous avons proposé 3 divisions de 5^{ème} (**80 élèves**). Mais après avis de l'équipe pédagogique, le PDMF étant mis en place au Collège de Linxe sur toutes les divisions du cycle central, nous avons souhaité étendre l'expérimentation à tout le cycle.

2. Bénéficiaires directs

Aussi, ce sont 4 divisions de 5^{ème} et 3 divisions de 4^{ème} qui ont participé à ce projet, avec **180 collégiens concernés**, sur l'année N (2010/2011), et qui sont passés l'année suivante en N+1 en classe de 4^{ème} et de 3^{ème}.

2.1. Statistiques descriptives

Identifiant du projet	APLC_82	Nom de votre établissement	Collège de LINXE
-----------------------	---------	----------------------------	------------------

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2010-2011	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2011-2012		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif *
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	180	170	15		15	5
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires						

* Années scolaires 2010-2011 et 2011-2012

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires effectivement concernés pendant toute la durée de l'expérimentation *
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans	180	180
16-18 ans		
18-25 ans		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens	180	180
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Niveau de formation		
Infra V	180	180
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles	98	98
Garçons	82	82
2. Adultes		
Qualité		

Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation- psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de ce projet est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non	Non

Remarques
<p><i>Le public bénéficiaire du projet étaient les élèves de 5° et de 4° du collège (toutes les classes, tous les élèves), en 2010/2011, et qui sont passés en 4°/3° en 2011/2012. Les adultes (parents, enseignants, autres personnels EN, ont participé à cette expérimentation, mais pas en tant que bénéficiaires, en tant qu'acteur.</i></p>

2.2. Analyse qualitative

Le public concerné par cette expérimentation était donc plus nombreux qu'initialement prévu. Tous les élèves de toutes les divisions concernées y ont participé.

L'âge des bénéficiaires était donc de 13/14 ans l'année N, et de 14/15 ans l'année N+1.

La population scolaire est dans l'ensemble plus défavorisée que la moyenne départementale ou académique. Elle se caractérise cependant par une absence de gros problèmes

d'incivilités ou de comportement, et les difficultés majeures se situent plus, comme souvent en collège, au niveau du manque de travail et d'ambition scolaire.

Les élèves n'ont pas été volontaires pour cette expérimentation, puisqu'elle a été mise en place au niveau des groupes classes, après les en avoir informés pour les impliquer dans le projet.

3. Bénéficiaires indirects

Ceux-ci sont de deux ordres :

- le personnel pédagogique de l'établissement, et notamment les équipes pédagogiques des classes concernées avec les professeurs principaux en premier lieu, mais aussi d'autres personnels comme la COP, la documentaliste, le CPE, l'infirmière scolaire
- les parents d'élèves, qui ont été associés à la démarche mise en place, et qui ont tous été informés de l'expérimentation

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Préparation de l'action

En externe : Dans un premier temps, de contacts téléphoniques ont été noués avec un certain nombre de structures et associations du secteur afin de leur exposer la démarche et leur expliquer les partenariats recherchés. Des rendez vous ont été pris par la suite pour échanger sur le projet. Nous avons reçu un accueil très favorable de la part des structures contactées qui étaient très favorables au fait de travailler en partenariat avec un établissement scolaire sur un projet, ce qui pour elles aussi étaient une valorisation de leur action et de leur champ de compétences.

Un travail s'est fait en relation avec ces structures pour essayer de relever ce qui pouvait être valorisé dans les compétences que les élèves pouvaient acquérir en leur sein et qui ne se limitait pas à une simple adhésion (attestations de compétences, diplômes, qualifications, titres, capacités, aptitudes,...) ainsi qu'aux moyens de les certifier (création d'attestation, ...)

Les deux fédérations de parents d'élèves ont été également reçues pour leur présenter le projet et leur demander de participer au Comité de Pilotage. Quelques réticences sont apparues, notamment sur l'utilité d'un tel Livret, et des interrogations émises sur « ce que cela apporterait à leurs enfants ». Mais les deux fédérations ont souhaité être associées à cette expérimentation.

En interne : après avoir abordé le projet en Conseil Pédagogique, les professeurs principaux des classes concernées ont été réunis pour se concerter sur la mise en place de l'expérimentation et sa mise en place opérationnelle : avec la poursuite du PDMF, et l'utilisation de l'outil numérique national comme support en ligne, la mise en place également de séances spécifiques pour chaque classe de « Livret de Compétences Expérimental », qui permettraient de suivre le projet et d'accompagner chaque élève dans l'évolution de son livret. Des interrogations sont intervenues sur le lien avec le socle commun, et notamment le suivi de la validation des items de celui-ci, qui intervient sur une autre application informatique que l'outil dédié au Livret Expérimental.

En liaison : un comité de pilotage a été prévu (voir plus bas), pour suivre l'action et l'ensemble des partenaires informés, ont tous souhaité y participer.

B. Actions mises en œuvre

INFORMATION DES FAMILLES

Une réunion a été organisée par le Chef d'Etablissement au début de l'année scolaire 2010/2011 pour présenter l'expérimentation aux familles des élèves concernées. L'objet de la réunion avait été étendu à la présentation de la mise en place du socle commun et des nouvelles modalités d'attribution du DNB (brevet des collèges) à partir de la session de juin 2011. Un grand nombre de familles s'étaient déplacées, et la présentation leur en a été faite. Des questions ont été posées, sur les objectifs poursuivis par ce dispositif, sur la continuité de ce livret expérimental après la fin de la scolarité au collège,

Certaines familles ont pointé le fait que dans le cadre d'une VAE ultérieure, cet outil pourrait être très opportun.

Un document papier a été distribué synthétisant l'expérimentation, et il a été également envoyé par courrier aux familles absentes, et mis en ligne sur l'espace parents de l'ENT du Collège.

En début d'année N+1, un autre document a été envoyé aux familles, pour leur rappeler la poursuite de l'expérimentation et le lien direct qui en serait fait

INFORMATION DES CLASSES

Le Chef d'Etablissement a présenté, lors d'une séance pour chacune des classes, l'expérimentation aux élèves : les objectifs et modalités de l'expérimentation, la présentation de l'outil numérique, sa mise en œuvre dans les actions du collège, le lien avec les structures partenaires,....

Des fiches explicatives avaient été réalisées par le Principal, mises en ligne sur les espaces classes du Livret Expérimental des élèves, pour servir de support à cette présentation, et pour garder une trace du projet et de ses champs d'actions.

Les premiers questionnements des élèves concernaient encore l'utilité d'un tel Livret : « *mais cela nous servira à quoi ?* »

Des éléments de réponse leur ont été apportés, notamment en ce qui concerne la phase d'orientation post 3^{ème}, où nous leur avons expliqué que le travail réalisé sur leur Livret Expérimental serait pris en compte pour une grande part, en ce qui concerne les points attribués par le Chef d'Etablissement pour les vœux d'affectation. Mais cela semblait encore très loin pour eux...

MISE EN PLACE DU COMITE DE PILOTAGE

Voir plus bas

PDMF

Les huit classes concernées par l'expérimentation, ont suivi sous forme d'Itinéraire de Découverte sur le cycle central, un Parcours de Découverte des Métiers et des Formations. L'outil numérique national, servait de support technique au travail collectif et individuel réalisé par les élèves. Deux enseignants intervenaient conjointement sur les classes de 5^{ème} et deux autres sur les classes de 4^{ème}. La professeure documentaliste est intervenue également sur un certain nombre de séances en travaillant spécifiquement sur la recherche documentaire liée aux métiers et formations. Les thématiques abordées couvraient le champ des programmes de ce parcours : les métiers en 5^{ème}, les formations en 4^{ème}.

Le travail s'est poursuivie l'année N+1, avec les élèves de 4^{ème} qui sont passés en 3^{ème}, sous la responsabilité des professeurs principaux, sur des séances de préparation à l'orientation,

avec notamment l'entretien individuel d'orientation, où une fiche de préparation à celui-ci (voir outils) avait été mise en ligne sur leur Livret Expérimental, qu'ils devaient renseigner pour l'entretien.

Dans le cadre du PDMF, les élèves ont également participé à des forums d'orientation (Routes des Métiers, Bravo les métiers,..) et nous avons valorisé tout le travail réalisé à cette occasion par des attestations de participation ou réalisation de compte rendu de visites, mises en ligne par les élèves sur leur Livret Expérimental.

En classe de 3^{ème}, les élèves qui dans le cadre de la réflexion, de la recherche, de la préparation de leur orientation, accomplissaient des mini-stages en Lycée pour découvrir des filières, participaient à des journées portes ouvertes,..., réalisaient des comptes-rendus qui abondaient, ainsi que des attestations de participation aux Journées Portes Ouvertes, leur Livret Expérimental.

Un travail conséquent a été accompli dans le cadre de ce Parcours, et qui prenait toute sa place dans l'expérimentation, car le Parcours d'Orientation avait pour nous une importance majeure dans ce projet, et un lien avec les compétences du socle commun, avec la compétence 7 et les items suivants que cela allait nous permettre de valider:

L'autonomie et l'initiative Palier 3
Bulletin Officiel n°27 du 8 Juillet 2010
△ ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION
Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.
Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer
Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis

ALTERNANCE DES ELEVES

Comme le prévoient les textes réglementaires, quelques élèves du collège de 4^{ème}, et de 3^{ème}, ont bénéficié d'un dispositif par alternance, associant scolarité et stages en entreprises et/ou Lycées Professionnels. Nous avons cherché avec cette expérimentation à valoriser ces parcours, en abondant les Livret Expérimentaux de ces élèves, d'attestations de stage, de comptes-rendus de stages, d'attestations d'employeurs mentionnant les compétences mises en œuvre,....

Ces éléments nous permettaient d'apporter des éléments d'appréciation pour la validation d'acquis du socle commun en ce qui concernait les items suivants de la Compétence 7 :

L'autonomie et l'initiative Palier 3
Bulletin Officiel n°27 du 8 Juillet 2010
△ ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION
Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.
Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer
△ ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS
Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles
Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées

AUTRES ACQUIS ET EXPERIENCE EXTRA-SCOLAIRE

En partenariat avec les structures associées, la prise en compte des acquis et expériences obtenus extra-scolairement, devaient être certifiés par ces mêmes structures, qui

envoyaient sur les Livrets Expérimentaux des élèves concernés les attestations, diplômes, coupures de presse,.....

Cette base allait nous permettre aussi d'apporter des éléments d'appréciation en relation avec le socle commun pour les items suivants de la compétence 7 :

FAIRE PREUVE D'INITIATIVE
S'engager dans un projet individuel
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif

ATTESTATIONS SCOLAIRES

Dans le cadre de leur scolarité au collège de Linxe, les élèves suivant les niveaux, valident les acquis suivants : savoir nager en 6^{ème}, ASSR1 en 5^{ème}, ASSR2 et PSC1 en 3^{ème}.

Nous avons pour ce projet, abondé chaque Livret Expérimental d'élève, des diplômes et attestations validant ces acquis, qui étaient donc envoyés individuellement sur l'espace individuel de l'outil numérique, pour qu'ils puissent le classer.

Chaque élève recevait son diplôme ou attestation sous forme numérique.

Le lien était fait ici avec le socle commun sur les items suivants :

L'autonomie et l'initiative	Palier 3
ETRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS	
Savoir nager	
Les compétences sociales et civiques	Palier 3
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	
Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité	

Nous avons recherché la mise en cohérence de l'opérationnalité de cette expérimentation avec l'obligation réglementaire de validation du socle commun en fin de 3^{ème}, de sorte de lier le livret expérimental et certains items à la décision finale comme le montre la synthèse ci-dessous pour un élève.

Nom	Classe	Compétences								Socle commun		ASSR1		ASSR2		PSC1		
				LVE						Etat	Validé le	✓	Date	✓	Date	✓	Date	
Clement	3E1			ANGLAIS LV1						7/7	Validé	08/06/12	✓	14/09/2010	✓	19/03/2012	✓	04/01/2012

SEANCES PAR CLASSE DE LIVRET EXPERIMENTAL

Afin de motiver les élèves sur cette expérimentation et d'en assurer le suivi et la continuité, nous avons décidé de prendre régulièrement les 8 divisions concernées en séances spécifiques consacrées au livret personnel.

Aussi, sur les deux années d'expérimentation, chaque division a eue deux séances par trimestre (en plus des séances du PDMF, et des Professeurs Principaux).

Le CPE puis l'infirmière scolaire en ont assuré le suivi pour les élèves de 5^{ème} en année N, puis 4^{ème} en année N+1, le principal en assurant le suivi pour les divisions de 4^{ème} en année N, puis 3^{ème} en année N+1.

Les thématiques abordées lors de ces séances allait de l'organisation de leur livret personnel (classement des fichiers, attestations, diplômes reçus,...), en passant par un travail d'autoévaluation sur les compétences et acquis extrascolaires (voir fiche spécifique

construite dans les outils), ou encore sur l'autoévaluation sur la préparation de l'entretien d'orientation pour les élèves.

Une séance a également été consacrée pour chaque classe au renseignement de la fiche profil de l'outil national, qui a été une des évolutions lors de la deuxième année d'expérimentation, et qui a été appréciée des élèves.

Afin de motiver les élèves sur leur Livret, il leur avait été annoncé, que le contenu de celui-ci en fin d'année de 3^{ème}, servirait à évaluer le travail fourni en terme de motivation, de recherches, de compétences extrascolaires acquises et attestées,..., pour permettre au chef d'établissement d'attribuer les points sur les vœux d'affectation (500pts, 1000pts, 1500pts, 2000pts, Bonus CE) et de se baser sur ce contenu. Un lien avait été clairement institué et annoncé aux élèves entre l'expérimentation et la phase de procédure d'orientation et d'affectation.

Ainsi début juin 2012, une séance bilan a été organisée pour chaque classe de 3^{ème} de façon à apprécier le travail réalisé et de faire la synthèse de l'expérimentation avec les élèves.

APPROPRIATION DE L'OUTIL PAR LES ELEVES

Cette démarche dans notre établissement, a été poursuivie de la façon suivante :

- présentation de l'outil numérique national aux élèves au début de l'expérimentation
- utilisation systématique de l'outil comme support du PDMF
- utilisation lors des séances spécifiques consacrées au Livret
- lors des séances bilan

Les élèves se sont facilement appropriés techniquement leur Livret, étant habitués au collège à utiliser les ENT, et différentes autres applications informatiques.

C. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
CIO de DAX	Education Nationale	Expertise et conseil sur les projets d'orientation des élèves
A.S. du Collège	Association Sportive	Valorisation des compétences sportives acquises par les élèves
Point Information Jeunesse	Communauté des Communes	Information des Jeunes, Valorisation des compétences extra-scolaires
Club de Judo – CASTETS-	Association Sportive	Valorisation des compétences sportives acquises par les élèves

OMNISPORT de Linxe	Association Sportive	Valorisation des compétences sportives acquises par les élèves
Service Associatif de LEON	Service Municipal	Valorisation des compétences associatives acquises par les élèves
Maison pour Tous de Vielle	Service Municipal	Valorisation des compétences associatives acquises par les élèves
AROEVEN	Association Educative	Formation Elèves Valorisation compétences citoyennes acquises par les élèves

Les modalités de travail partenarial ont été définies lors du Comité de Pilotage, auquel participait l'ensemble de ces structures. Elles consistaient en une valorisation des acquis extrascolaires, en attestant de certaines compétences, et en apportant ainsi des éléments pour la validation de certains items du socle commun (ceux-ci leur avaient préalablement exposés lors du premier comité de pilotage). Il leur a été proposé plusieurs démarches possibles pour faciliter cette participation : l'accès au Livret des élèves, un référent Pédagogique à contacter si besoin (le CPE), un référent technique en la personne de l'Assistant informatique en cas de problèmes techniques. Ce dernier s'est d'ailleurs déplacé au siège de certaines associations pour leur montrer directement comment procéder techniquement.

Le travail avec ces partenaires s'inscrivait, avec quelques structures, dans la continuité d'actions déjà engagées : ateliers sportifs dans le cadre de l'accompagnement éducatif, permanences bimensuelles du Point d'Information Jeunesse au collège, ...

Avec d'autres cela a été l'occasion d'un premier travail commun. Il est indéniable que ce projet nous a permis de renforcer les partenariats avec les structures, qui de fait, se sentaient valoriser en participant à une action avec l'institution scolaire, ce qui était pour eux une forme de reconnaissance.

Nous n'avons pas eu de difficultés majeures pour ce projet avec les associations. Certaines, plus organisées que d'autres, se sont impliquées plus facilement et beaucoup plus. Certaines structures relèvent uniquement du bénévolat, et il est délicat de leur demander d'effectuer, ce qui apparaissait pour elles, une charge de travail conséquent et supplémentaire.

2. Partenaires financiers

Le seul partenaire financier de l'expérimentation pour le Collège de Linxe a été le Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse.

D. Pilotage de l'expérimentation

Au niveau Académique nous avons participé au comité de pilotage mis en place, avec une fréquence de trois réunions par année scolaire, ce qui nous a permis d'échanger sur les expérimentations menées dans les établissements de l'académie de Bordeaux, d'enrichir nos pratiques en partageant les projets, mais aussi d'évoquer les difficultés relevées.

Au niveau du collège, un Comité de pilotage a été mis en place dès le début de l'opération et a rassemblé tous les acteurs impliqués : les enseignants intervenant en PDMF, les professeurs principaux des classes concernées, la documentaliste, le CPE, l'assistant informatique, l'infirmière scolaire, les représentants des structures associatives et partenaires, le CIO, les représentants des parents. Il a été ensuite réuni deux fois par année scolaire.

Ce comité nous a permis de mettre en place les modalités de travail, de définir ensemble les axes prioritaires sur la démarche à retenir pour valider des compétences (attendus des acquis et capacités). Il a servi de coordination opérationnelle à l'expérimentation, notamment dans le suivi avec les partenaires. Les temps de rencontre et d'échange sur ce comité de suivi ont été appréciés de la part des participants et aucune difficulté dans son fonctionnement n'a été notée.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

1. Appropriation de la démarche par les bénéficiaires et acteurs du dispositif

e. Par les élèves

Nous n'avons pas ménagé nos efforts et les actions pour impliquer au maximum les élèves dans leur livret expérimental. Si l'outil numérique en ligne avait pour eux une utilité comme support pour le travail réalisé dans le cadre du PDMF, l'équipe pédagogique du collège a dans son bilan, pointé le peu d'intérêt qu'ils ont porté à cette expérimentation. Les élèves ont une démarche très consumériste : « *cela va me servir à quoi ? Quelle utilité ?* ».

Nous avons été confrontés très fréquemment à leur manque de motivation par rapport à ce projet. Ce qui nous a remis aussi en question, en nous interrogeant sur les arguments et explications à leur apporter pour justifier ce dispositif. Peut être n'avons-nous pas trouvé les bons arguments ? Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour cela, et même si nous avons lié le travail effectué et le contenu du livret des élèves à la phase d'orientation, les résultats attendus ont été faibles, et pas ceux attendus, sur la motivation des élèves.

Beaucoup d'entre eux nous ont interrogés sur l'opportunité de ce dispositif, s'il ne se poursuivait pas au-delà de la scolarité du collège. Questionnement auquel nous n'avions pas de réponse.

Il est difficile également pour nous d'expliquer aux élèves que ce Livret Expérimental visait à regrouper **toutes** leurs compétences et acquis, scolaires et extrascolaires, alors que, même si cela était prévu au début de l'expérimentation, l'outil numérique national mis en place, n'a **jamais été capable** de regrouper les acquis scolaires (socle commun validé dans LPC ou autre application privée), et les acquis extrascolaires. Cela ne nous a pas facilité la tâche sur le terrain dans la démarche entreprise au niveau des élèves et c'est regrettable.

Pour rendre ce projet plus lisible à leurs yeux une uniformisation de l'outil est indispensable, et qui plus est, avec une ergonomie agréable, ludique et adaptée à un public jeune, habitué à utiliser des applications informatiques/numériques qui essaient de capter leur attention et qui leur donne envie également de l'utiliser.

f. Par les équipes éducatives

Les personnels du collège ont été assez motivés pour participer à ce dispositif. Il est à noter qu'ils ont dans l'établissement une très grande habitude et pratique des outils numériques et informatiques, et l'utilisation de cet outil national leur semblait opportune. Il a donc été très utilisé pour le PDMF notamment. Par contre, ils regrettent le peu de motivation des élèves dans l'implication personnelle réalisée. Le travail en partenariat a été pour l'équipe pédagogique d'une certaine richesse, car cela permettait d'appréhender les élèves dans une

plus grande globalité, chose peu développée jusque là, et de prendre en compte des éléments de leur implication personnelle dans un champ un scolaire et institutionnel.

g. Par les partenaires

Certains partenaires se sont totalement investis dans cette expérimentation, notant comme nous l'avons déjà écrit plus haut, la reconnaissance que l'institution scolaire accordait à leur travail.

Cependant certaines structures sont mieux organisées que d'autres et nous avons pu noter la différence d'implication, liée souvent à leur organisation interne. Un accompagnement important est alors nécessaire, et demande un investissement important, pour aider des associations qui fonctionnent, nous l'avons déjà dit, souvent sur le seul mode du bénévole.

h. Par les parents

Certains, dès la première réunion d'information, avaient pointé l'intérêt de la mise en place d'un Livret Personnel en ligne, pointant l'utilité qu'il pourrait avoir tout au long de la vie, en permettant de recenser tous les acquis, compétences et aptitudes, scolaires ou pas, ..., et faisant référence pour quelques uns, à une VAE, que l'on est amené parfois à effectuer dans son parcours de vie, et qui entre dans le droit individuel à la formation. L'outil leur apparaissait comme intéressant de ce point de vue. Mais lié à cela, se posait pour eux également, l'interrogation sur la possibilité de pouvoir utiliser ce Livret expérimental après le collège, de façon à pouvoir continuer de l'abonder et de l'enrichir.

D'autres, mais en très petit nombre, mais c'est à noter cependant, ont totalement bloqué sur l'expérimentation, reprochant même à l'institution scolaire « *de mettre son nez dans ce qui ne les regarde pas* », argumentant du fait que les compétences extrascolaires n'avaient rien à voir avec l'école, et demandant même à leur enfant de ne rien mettre de cette nature sur un outil développé par l'Education Nationale.

Pour le reste, la grande partie des parents est restée peu impliquée dans l'opération, si ce n'est par la participation de leurs représentants au comité de pilotage. Mais il nous faut dire, que d'une façon générale, les familles s'impliquent peu dans les dispositifs spécifiques que nous mettons en place et restent très attentistes et passifs.

2. Enseignements sur les actions menées dans le cadre de l'expérimentation

Nous dirons de façon brève mais prioritaire :

- **Il faut revoir l'outil national proposé et en faire un vrai Livret personnel unique et permettant de regrouper toutes les composantes scolaires et extrascolaires**
- **il faut réfléchir à la possibilité de garder ce livret personnel tout au long de sa vie**

3. Enseignements sur les partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Le travail en partenariat a été pour nous d'une grande richesse et l'expérimentation nous a amenés à plus travailler ensemble, en prenant chacun conscience des apports des autres.

4. Enseignements sur les impacts sur la structure et son organisation

C'est incontestablement la prise en compte de l'élève dans une plus grande globalité qui a été pour nous, établissement scolaire un élément très positif. Sinon aucun impact sur la structure collège ou son organisation.

Conclusion

Le bilan de l'expérimentation que nous avons menée pendant ces deux années scolaires, que nous avons réalisé en fin de comité de pilotage et avec l'équipe pédagogique concernée, nous interroge sur le manque d'implication que les élèves ont manifesté dans ce projet . Outil mal paramétré, interrogation sur l'avenir du livret après la 3^{ème} ont certainement participé à cela. Nous nous sommes interrogés également sur les actions que nous avons poursuivies, nous interrogeant sur ce que nous avons faits,.....

Une autocritique nécessaire car nous ne souhaitons pas renvoyer l'entière explication de cette non-implication dans des raisons externes.

Cependant, nous ne regrettons pas d'avoir participé à ce Livret Expérimental et nous n'avons pas ménagé nos efforts pour le rendre vivant, utilisé,...

Nous ne regrettons pas le travail partenarial mis en place avec certaines structures et qui continuera à se poursuivre sous d'autres formes : ateliers sportifs, permanences PIJ au Collège,....

Cette expérimentation a été un enrichissement mutuel sur notre travail commun et nous aura permis à tous, comme nous l'avons écrit plus haut, et c'est là l'enseignement majeur, d'appréhender nos élèves dans une plus grande globalité et une plus grande diversité.

Cependant si l'action doit se poursuivre il faut indéniablement revoir l'outil numérique support, qui n'a jamais permis de globaliser l'essence même du projet : un outil unique regroupant les acquis scolaires et extrascolaires.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse